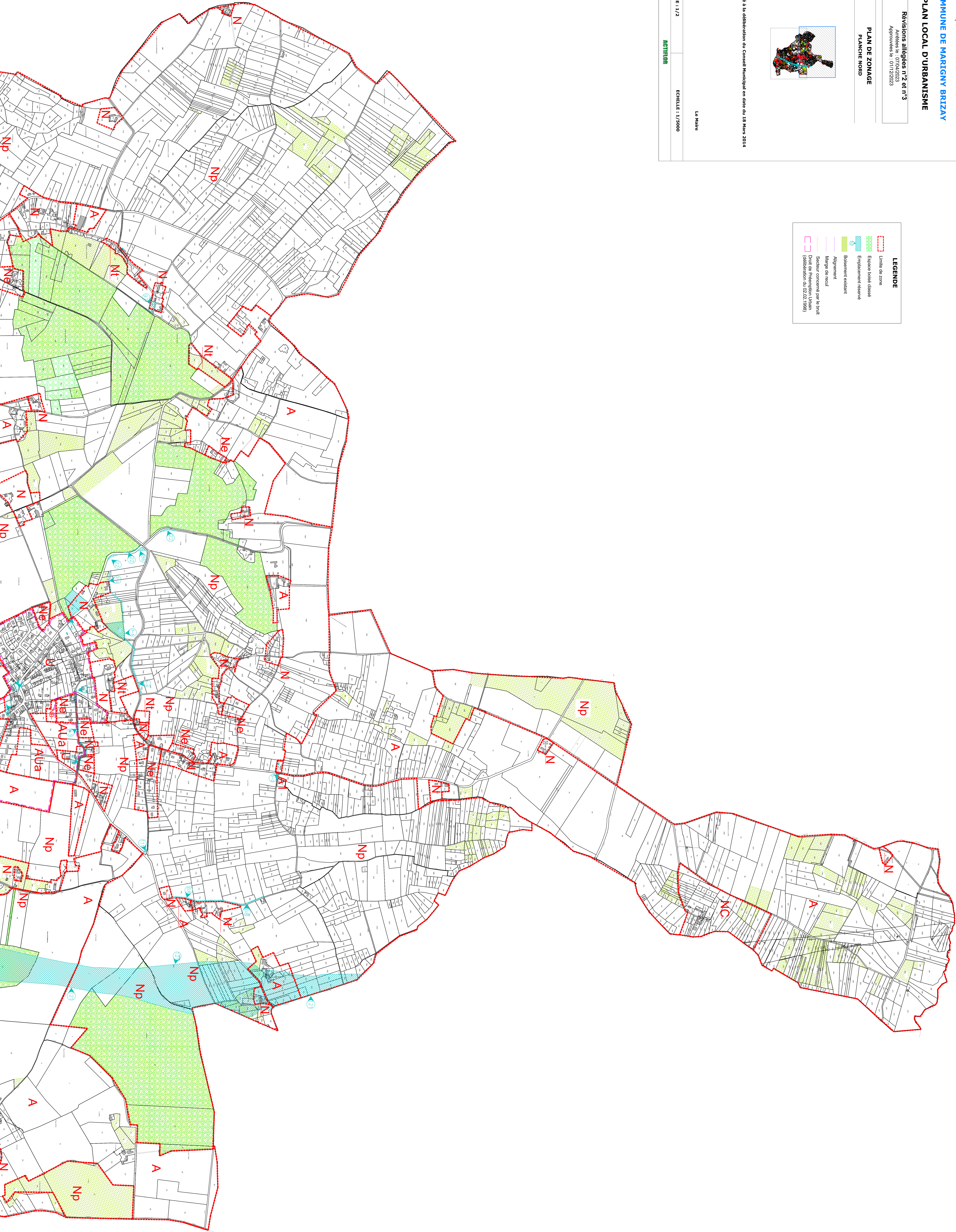




Plan de Marigny-Brizay
Après mise en compatibilité

LEGENDE

- Limite de zone
- Espace boisé classé
- Emplacement réservé
- Boisement existant
- Alignement
- Marge de recul
- Secteur concerné par le bruit
- Droit de Préemption Urbain (délibération du 02.02.1998)

Département de la Vienne

COMMUNE DE MARIGNY BRIZAY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Mise en compatibilité dans le cadre de l'aménagement à 2x3 voies de l'autoroute A10

PLAN DE ZONAGE
PLANCHE SUD



PLANCHE : 2 / 2

ECHELLE : 1 / 5000

ACTIFLORA

